

- **Convocations à entretien préalable à licenciement**, ça suffit !
- **Festival de Cannes** : les éclairos oubliés !
- **Bilan de l'emploi 2024** : le calme avant la tempête ?
- **Bilan CSSCT** : désinsectisation, parking vélo, tours aéroréfrigérées, assistance sociale
- **Vie du CSE** : Les élus du CSE Siège solidaires de Mayotte !

- **Convocations à entretien préalable à licenciement, ça suffit !**

---

**Impossible pour les élus, CGT comprise, de commencer ce CSE sans affirmer haut et fort leur profonde indignation** face à la politique « anti sociale » menée par la direction ces dernières semaines.

Il semblerait que la lettre recommandée annonçant une convocation à un entretien préalable à sanction pouvant aller jusqu'au licenciement, soit devenu un outil de management.

Les élus condamnent fermement cette stratégie. Ils l'analysent comme un avertissement cinglant adressé aux salariés qui ne rentreraient pas dans le rang. Ou pire, cela ressemble même à un plan social qui ne dit pas son nom !

Pour les élus, **il est donc indispensable d'agir pour que cessent ces procédures** qui ne respectent pas l'échelle des sanctions disciplinaires prévue par le règlement intérieur et qui, de surcroît, ne sont pas sans impact sur la santé de l'ensemble des salariés. Ceux qui sont visés par ces procédures et tous les autres qui se demandent ce qui va leur tomber sur la tête.

- **Festival de Cannes : les éclairos oubliés !**

---

La 78<sup>ème</sup> édition du Festival de Cannes se déroule du 13 au 24 mai 2025 au Palais des festivals à Cannes. Cette année, la présidente du jury est l'actrice Juliette Binoche.

**France Télévisions couvre à nouveau l'événement avec la Fabrique qui va exploiter avec sa régie flight UM3 le plateau « Panthiero ».**

**Dès le vendredi 9 mai et jusqu'au 23 mai (démontage le 24) une équipe va s'installer** dans une série d'Algeco sur le port de Cannes afin de fabriquer les émissions dédiées à cet événement et diffusées sur les chaînes du Groupe.

**Le car régie VM Benjamin 2 se positionnera pour TvFestival dès le 9 mai.**

Les élus constatent et regrettent que le service éclairage ne soit pas associé à cette opération alors qu'il fait partie de la Fabrique.

L'amplitude horaire de 48 h sera largement dépassée, ce qui explique la demande de dérogation horaire formulée aux élus.

Ceux-ci ont pris connaissance des plannings et ont pu remarquer l'effort fait par la direction pour ne pas programmer les équipes au-delà de 55 heures par semaine.

La Fabrique promet d'ailleurs de modifier les plannings pour permettre aux équipes de repartir à 10h du matin et non 8h afin de respecter le repos légal.

Enfin, rien ne change : les équipes voyageront en train pour satisfaire les critères de RSE, mais les présentatrices/présentateurs voyageront probablement en avion pour des questions de temps.

Les élus ont demandé qu'elles/ils soient remplacés par leur joker afin de répondre aux critères Écoprod.

Les élus demandent un retour sur le réalisé dès que possible ainsi que sur les réserves émises.

20 Votants, 20 Pour - [Lire la résolution ici](#) 📌

## ● Bilan de l'emploi 2024 : le calme avant la tempête ?

---

### **Pas de baisse des effectifs constatée pour cette année 2024 !**

Au 31 décembre 2024, France Télévisions comptait un effectif de **3 791 Permanents** présents soit un gain de 3 personnes, par rapport au 31 décembre 2023.

Pour autant, les annonces relatives au budget alloué à France Télévisions inquiètent et les salariés se montrent inquiets pour les années à venir.

Au total, les effectifs permanents représentent 84,51 % des effectifs globaux alors que la part des effectifs non permanents représente 15,49 %,

**Les élus ont souligné le niveau élevé des licenciements**, même si une part importante correspond à des licenciements pour inaptitude. Ces derniers peuvent être considérés dans certains cas comme des échecs, car l'entreprise n'a pas réussi (ou pas voulu) maintenir le salarié dans l'emploi.

Ils notent que ce niveau élevé est à mettre en corrélation avec l'épidémie d'entretiens disciplinaires de ces derniers mois, constatés par les OS.

Cela interroge, un plan social est-il en préparation ?

La direction dément. En tout cas, il semble que la bienveillance a disparu dans l'entreprise, comme s'il y avait une volonté de laisser les personnes s'user et se démotiver.

Les élus remarquent également que si les remplacements pour détachement ont bien lieu, tous les congés ne sont pas remplacés, tous les arrêts maladie ne le sont pas non plus.

La direction ne le nie pas mais explique que le taux d'absentéisme a baissé et qu'il n'est pas toujours facile de remplacer sur des durées d'absences très courtes.

La bonne nouvelle, c'est l'augmentation des remplacements pour cause de maternité que ce soit chez les mamans ou chez les papas.

Enfin, les salariés ont opté majoritairement pour le paiement des heures supplémentaires plutôt que pour la récupération, sans doute pour compenser des hausses de salaires jugées largement insuffisantes.

- **Bilan CSSCT : désinsectisation, parking vélo, tours aéroréfrigérées, assistance sociale...**

---

La présentation du rapport de la CSSCT a permis de faire le point sur différentes situations problématiques à France Télévisions, suivies de près par les élus membres de la CSSCT.

- **La désinsectisation se poursuit au niveau 0** où même les machines à café sont concernées.  
Elle sera étendue lors des travaux liés au projet GENESYS.  
Une dératisation va être mise en place lors de ce projet.
- **Sanitaires au niveau 0**  
Il y a un problème récurrent avec ces sanitaires du niveau 0 (souvent mal nettoyés ou hors service), qui devrait être réglé par le prestataire ATALIAN ménage et le prestataire ATALIAN multi-service (réparation)
- **Parking vélo dans le bâtiment MFTV**  
Le parking vélo du Siège reste accidentogène.  
Il faudrait remettre un revêtement anti-dérapant et séparer les deux roues des voitures, rappeler les consignes de sécurité (notamment en cas de pluie) et revoir la signalétique pour assurer la sécurité des usagers à vélo. L'installation de caméra est préconisée.
- **Tours aéroréfrigérantes situées sur le toit du Siège de France Télévisions.**  
Les tours aéroréfrigérantes concernées sont toujours à l'arrêt.  
Un rendez-vous est fixé le 11 avril avec les services de la préfecture de Paris pour validation de la fin de la légionellose. La terrasse n'est toujours pas accessible.  
Le port de masques FFP3 est recommandé pour les personnels amenés à intervenir sur site.
- **Qualité de l'air dans le bâtiment maison France Télévisions.**  
Aucun dépassement des seuils de dioxyde d'azote autorisés n'a été constaté lors des derniers tests réalisés le 16 janvier 2025.  
Toutefois, de nouveaux tests vont être réalisés avec des capteurs « dynamiques », qui donneront des résultats tout au long de la journée, et permettront donc de connaître avec précision le degré d'exposition des salariés pendant la présence sur site, notamment en régie 4.

Ont également été présentés **les bilans annuels 2024 de l'assistance sociale et du psychologue du travail.**

**4 assistants sociaux** sont présents au siège **pour 3 455 salariés**, ce n'est pas suffisant d'autant que les besoins vont croissants.

Les sollicitations se font principalement par téléphone, les journées de présence sur site des assistants sociaux vont donc être utilisées pour des actions de sensibilisation à la santé au travail : HANDICAP / RETRAITE /ALTERNANCE.

**Concernant les psychologues du travail, les demandes d'entretien bien que faibles sont en hausse.**

FTV va donner de la visibilité à ce service.

Pour prendre RDV, il ne sera plus nécessaire de passer par le cabinet médical, cela pourra se faire directement en ligne sur la plateforme du cabinet ACCA.

Les entretiens sont confidentiels, toutefois, le Cabinet a pu identifier les sujets d'inquiétude pour les salariés :

- CAMPUS et la nouvelle organisation des collectifs de travail + l'intégration des salariés de Malakoff.

- La réorganisation du CDE et de la Média Factory
- Les tensions au sein du service Culture

Des thématiques régulièrement évoquées en CSE sont mises en avant comme l'insécurité de la situation de travail, les relations dégradées avec la hiérarchie, les conflits de valeurs, la perte d'autonomie et de marge de manœuvre : des situations faisant état de risques psychosociaux que la direction ne peut ignorer.

Enfin, les membres de la CCSCT ont entendu le nouveau directeur de la D2S (Direction de la Sûreté et de la Sécurité). La commission de suivi de la D2S voudrait également le rencontrer.

## • Vie du CSE : Les élus du CSE Siège solidaires de Mayotte !

En décembre dernier à Mayotte, le cyclone Chido a fait de gros dégâts ! Du jour au lendemain, les salariés de Mayotte la 1<sup>ère</sup> se sont retrouvés sans logement.

C'est pourquoi le CSE de Mayotte la 1<sup>ère</sup> a fait appel à la direction mais aussi au CSE Central pour demander une enveloppe exceptionnelle pour aider les salariés de France Télévisions en difficulté sur l'île.

Tous les CSE de FTV ont été sollicités et ont répondu présent.

Le CSE Central coordonne l'opération. Il présentera un rapport détaillé des sommes distribuées aux différents CSE ainsi que l'usage qui en aura été fait.

Le CSE Siège a décidé d'apporter une aide de 40 000 euros aux collègues mahorais. Ils ont voté une résolution à l'unanimité en faveur de cette aide. [Lire la résolution ici](#) 📎

**Cette séquence a également été l'occasion d'évoquer le questionnaire Campus de la restauration.**

Il en ressort plusieurs pistes d'amélioration pour le restaurant de FTV : réduire l'usage des matières grasses et du sel, améliorer la présentation des plats, revoir le tarif des entrées et des desserts, réduire la présence de nuisibles, améliorer l'offre du soir et du week-end, améliorer l'information sur la contenance des plats, mieux gérer les flux sur certains stands et proposer plus d'aliments bio et de saison.

Le degré de satisfaction est pour l'instant plus élevé pour le restaurant de Quadrans mais l'engouement initial devrait se tasser avec le temps.

On ne peut comparer l'offre de Quadrans avec celle du Siège, les volumes et les quantités n'étant pas les mêmes, les astreintes soir et week-end non plus.

Paris, le 1er avril 2025

### Vos élus CSE



#### ► Titulaires :

Michela Law, Sophie Pignal, Frank Ols, Claudine Gilbert, Arnaud Hudelot, Aurélie Schiller, Laurent Debruyne

#### ► Suppléants :

Alexis Du Retail, François Badaire, Malika Aït-Ouakli, Jean-Jacques Buty, Véronique Dalmaz (Vaise)

#### ► Représentant syndical : Georges Pinol